

PROGRAMME DE FORMATION AU TRAVAIL EN HAUTEUR MISE EN OEUVRE DES E.P.I ANTICHUTES

Intitulé de l'action de formation

- Formation Travail en Hauteur et mise en œuvre des Equipements de Protection Individuelle antichute.

Objectif (s) de la Formation

- 1- Identifier et évaluer les risques liés aux chutes de hauteur pour les différentes situations de travail rencontrées
- 2- Choisir les mesures de prévention et équipements de protection adaptés à chaque situation
- 3- Mettre en œuvre les différents équipements de protections contre les chutes en respectant leur emploi.

Prérequis

Personnel déclaré apte au travail en hauteur par le médecin du travail.

Contenu

Théorique

- Les accidents liés aux travaux en hauteur
- Notions de base de la réglementation
- Les risques lors du travail en hauteur en milieu industriel :
 - Etudes de cas propres au client
 - Facteur de chute
 - Force choc, tirant d'air
 - Travail en milieu confiné

Les moyens de protection individuelle devant être mis en œuvre :

- Caractéristiques techniques
- Règles d'utilisation
- Contrôle et entretien

Règles de mise en œuvre

- Analyse des risques et des contraintes de site
- Repérage des points d'ancrages existants ou des structures permettant d'en accueillir
- Préparation de la zone de travail
- Choisir l'équipement de protection adapté à la situation. QCM

Pratique

Chaque stagiaire devra être capable de :

- Analyser les risques liés aux situations de travail en hauteur qu'il rencontre dans son activité
- Supprimer les risques liés aux équipements de travail et à l'environnement (mesure O₂, consignation électrique, mécanique, fluide, balisage, avertissement...)
- Choisir les équipements de protection antichute adéquats à la tâche à réaliser
- Utiliser les points d'ancrages mis à disposition (ceux conformes aux normes et repérés comme tel)
- Se créer des points d'ancrage sur les structures existantes (évaluation résistance)
- Utiliser les équipements conformément à leur notice d'utilisation
- Savoir contrôler, entretenir et stocker les équipements antichute

Les travaux pratiques se dérouleront sur les situations de travail rencontrées par les stagiaires :

- **A définir et personnaliser** au préalable pendant la phase de préparation

Profil des intervenants

- Intervenants expérimentés ayant une solide expérience dans la formation travail en hauteur et dans l'utilisation des équipements antichutes.

Nom du responsable pédagogique encadrant la formation

- Monsieur Sébastien BRANCHEREAU

Moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Alternance d'apports théoriques et pratiques.
- Remise de livrets de stage et d'un crayon à chaque stagiaire
- Temps d'échange entre formateur et stagiaires
- Notre centre est équipé de 3 salles de formation (de 14 à 24m²) pouvant accueillir des groupes jusqu'à 12 personnes

Dates de la formation

- Fonction du planning en cours

Durée de formation

1 jour soit 7 heures

60 % de pratique en situation de travail

Lieu de la formation

- Chez le client

Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

- Feuille d'émargement
- Feuille d'évaluation de fin de stage
- Tests pratique

Validation de la formation

- Attestation de formation